



**Syndicat national Force Ouvrière
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Membre de la fédération FNEC FP-FO**

6/8 rue Gaston Lauriau 93513 MONTREUIL Cedex - Tél. : 01 56 93 22 88 - foesr@foesr.fr - www.foesr.fr

Des milliards pour la guerre, des miettes pour les personnels !

Des milliards ...

Alors que le sommet de l'OTAN des 24 et 25 juin dernier a acté le principe l'investissement de 5 % du PIB de chaque pays pour la défense et la sécurité, ce qui représente pour la France 100 milliards d'euros de dépenses supplémentaires pour l'armée, le ministère de l'ESR octroie généreusement une augmentation des primes de **240 euros bruts annuel, soit un peu plus de 18 euros nets par mois, aux seuls catégories C titulaires !**

Des miettes ...

Pour 2025 les augmentations sont censées concerner tous les agents titulaires de la catégories C, y compris les administratifs et les fonctionnaires exerçant dans les CROUS .

Cette « augmentation » de 0,84 %, compte tenu du blocage du point d'indice, ne compense même pas l'inflation qui pour 2025 se situe à 2 %.

FO ESR regrette que ces mesures portent encore une fois sur les primes, ce qui participe grandement à la faiblesse du montant des pensions de retraite. Pour FO ESR la seule véritable mesure pour lutter contre la baisse du pouvoir d'achat serait une **revalorisation de la valeur du point d'indice de 10 % immédiatement et l'ouverture de négociations pour le rattrapage des pertes depuis 2000 (27,5 %).**

Pour certains mais pas pour tous !

Le ministère nous a confirmé qu'il n'y a pas d'enveloppe pour la revalorisation des contractuels. Pourtant la part des agents contractuels atteint 34,9 % des effectifs BIATSS au niveau ministériel. Cependant les établissements sont libres de distribuer l'enveloppe comme bon leur semble, à qui ils veulent.

Si un établissement décide d'inclure les contractuels dans les bénéficiaires, cela baissera d'autant l'augmentation qui, de minuscule, deviendra infime !

Dans les CROUS les PO sont également exclus de ces mesures.

Au bon vouloir des présidents d'universités !

FO ESR a dénoncé le fait qu'au nom de l'autonomie, les universités n'ont aucune obligation de répercuter ces augmentations, même si la DGRH assure qu'elle enverra un message aux établissements pour leur demander de mettre en œuvre ces mesures sur la dépense 2025, donc avant la paye de décembre 2025.

Selon les chiffres communiqués par le ministère entre 2021 et 2024 les agents de catégorie C auraient bénéficié d'une augmentation de leurs primes de 803 euros (ATRF) et 825 euros (magasinières) bruts annuels.

Toujours plus ...d'austérité

413 milliards d'euros pour l'armée, auxquels s'ajoutent 211 milliards d'aides publiques aux entreprises (selon une commission d'enquête sénatoriale), sans aucune contrepartie ni aucun contrôle, qu'il faudrait continuer à financer par la destruction méthodique des services publics !

Pour enfoncer le clou, la DGRH a annoncé lors de cette réunion que « Les perspectives pour 2026 risquent d'être plus compliquées que cette année »...

- Avec la confédération FO, FO ESR s'oppose à l' « économie de guerre », « synonyme de renoncement et d'abandon des revendications des travailleurs. »
- FO ESR appelle à participer à toutes les initiatives pour le cessez-le-feu immédiat et permanent, pour l'arrêt du blocus, des bombardements, des mitraillages et du nettoyage ethnique, pour l'acheminement de l'aide alimentaire et humanitaire, pour l'arrêt des livraisons d'armes au gouvernement génocidaire d'Israël.

FO ESR revendique :

- une revalorisation immédiate de 10% du point d'indice dans l'attente du rattrapage de 28% et l'indexation du point d'indice sur l'inflation ;
- l'intégration des primes dans le traitement indiciaire de base ;
- la titularisation de tous les contractuels qui le souhaitent ;
- la création des postes à la hauteur des besoins ;
- de vraies mesures massives de requalification de C en B et de B en A.

Montreuil, le 11 Juillet 2025